

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 17 septembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Noël CASTEX, Myriam PISANO et Aoussafe CHERNINE, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Madame Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Florence PFHURTER à Noël CASTEX, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Gilles PERRIN à Aoussafe CHERNINE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Jacques ALEXANDRE à Bernard CERF et Robert NATALE à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 septembre	Le 11 septembre	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	42

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Anaïs MONNIER est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2020-05-06 Prestations de curage des réseaux d'assainissement, eaux pluviales et de leurs annexes sur le périmètre de la CCST 2020-2023

Rapporteur : Gilles COURGEY

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2020,

L'objet du marché consiste en la réalisation de prestations de curage des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et de leurs annexes, sur le territoire de la Communauté de communes du Sud Territoire, ainsi que le pompage et le traitement des sables et des graisses des stations d'épuration.

Les travaux objet du présent marché comprennent :

- Les prestations d'entretien régulier, réalisées suivant un calendrier arrêté en accord avec le maître d'ouvrage ;
- Les prestations d'urgence.

La forme du marché est de type fractionné à bons de commande pour une période ferme de un an à partir du 1^{er} octobre 2020, renouvelable 2 fois un an.

Ce marché s'exécutera dans le cadre des montants suivants :

- Minimum : 10 000 € HT par an (soit 30 000 € HT pour la durée totale du marché (soit 3 ans si celui-ci est reconduit 2 fois)).
- Maximum : 40 000 € HT par an (soit 120 000 € HT pour la durée totale du marché (soit 3 ans si celui-ci est reconduit 2 fois)).

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le 17 septembre 2020 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise SUEZ.

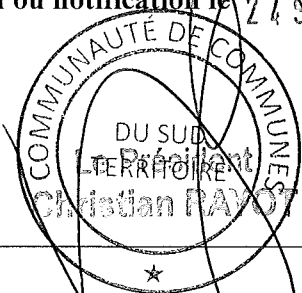
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'attribution du marché à l'entreprise SUEZ pour l'ensemble des prestations,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

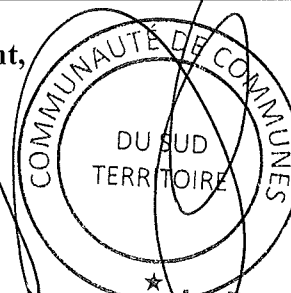
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 24 SEP. 2020

Le Président,



Le Président,



★
Le Président
Christian RAYOT